

Compte rendu du Conseil d'école du Lundi 07 Novembre 2016

Présents :

Les enseignants de l'école :

CPA : H. Bourdin ; CPB : P. Adjarnian ; CPC : A. Mazoyer ; CE1A : C. Grisetti ; CE1B : F. Cornano ; CE2A : C. F. ; CE2B : B. Tran ; CE2/CM1 : C. Cannarella ; CM1A : V. Montebello ; CM1B : F. Gros ; CM2A : E. Barles et C. Nguyen ; CM2B : G. Roux.

Les parents délégués :

K. Audier – C. Avesque – S. Blanchemain – J.-F. Cavalier – S. Gholamallah – G. Jentile – V. Mayaudon-Collignon – M. Melancon – M. De Pinto – F. Salerno – E. Trejo-Cantwell – V. Valls

Représentant la Mairie des 13/14 :

Madame Sandrine D'Angio (Adjointe d'arrondissements déléguée à l'Education et à la Petite enfance, Universités, Conseillère municipale et communautaire).

1- Ville de Marseille

- Les TAP

M. Bos, nouveau Directeur des TAP sur notre école, a finalement décliné l'invitation au Conseil d'Ecole.

M. Le Directeur reconnaît une volonté d'améliorer le déroulement de ces TAP dans notre école mais au jour d'aujourd'hui, peu d'améliorations concrètes ont été véritablement constatées. Les Parents d'élèves doivent assister aux TAP du jeudi 10 novembre afin de faire à nouveau le point sur tous les dysfonctionnements encore observés.

- Travaux en cours

Afin de sécuriser l'accès au parvis de l'école, des demandes ont été faites conjointement par M. Le Directeur - à maintes reprises depuis un an - et par les Parents d'élèves afin de remplacer les trois poteaux manquants ; un système de chaîne et de cadenas a été mis en place aujourd'hui-même par la Mairie Centrale en attendant le remplacement de ces poteaux par les services de la Voirie. Mme D'Angio se propose de relancer la procédure afin de remettre en place des poteaux et assurer un système plus fiable.

Concernant l'agrandissement de la cantine, la demande est encore en cours de traitement et nous sommes toujours dans l'attente de la Commission de travaux mandatée par la Mairie centrale.

Mme D'Angio signale que la Mairie des 13/14 va renvoyer un « énième » courrier pour appuyer notre demande de véranda comme extension du self et mentionne que le Sénateur/Maire de Secteur est prêt à participer au financement de ces travaux.

- Sécurité au sein de l'école

Un premier exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) a été réalisé « avec succès » au sein de l'école. Ce même type d'exercice sera très prochainement mis en œuvre avec l'équipe de Léo Lagrange en charge des TAP. D'autre part, les portails « secondaires » (donnant accès au parking enseignants ou aux livraisons de cantine) sont dorénavant maintenus fermés.

M. Le Directeur rappelle que le groupe scolaire (qui compte environ 500 enfants avec la Maternelle) est une structure de taille importante pour laquelle entrées et sorties se déroulent au mieux et ce malgré, les effectifs croissants.

2- Vie de l'école : projets de l'année

Le projet escrime a d'ores et déjà débuté et se poursuivra tout au long de l'année avec les trois classes de CP et les deux CE1.

Classes de CPA, CPC et CE1B : un projet de classe verte transplantée à Serre-Eyraud est prévu du 2 au 5 Mai 2017.

Classe de CPB : des sorties au parc de la Moline sont prévues ainsi qu'à l'Ecomusée de Gardanne.

Des sorties relai-nature sont envisagées pour les trois classes de CP ainsi que la classe de CE1A.

Classe de CE1A : une sortie à l'Ecomusée de Gardanne est prévue et un projet de danse en collaboration avec les collégiens du Collège de Plan de Cuques est à l'étude.

Classe de CE2A : la mise au rebut des denrées non consommées au self de l'école (imposée par les normes d'hygiène) a interpellé les enfants qui après réflexion sur le gaspillage alimentaire, souhaitent sensibiliser la Mairie centrale à ce problème *via* des courriers.

Mme D'Angio doit se renseigner auprès de la Sodexo sur ce qui peut être fait.

Plusieurs pistes sont envisagées afin de réduire ce gaspillage, comme par exemple de garder les fruits non distribués pour en faire profiter les enfants lors de goûters pendant les temps de récréation ou encore de redistribuer ces denrées à des Associations.

Concernant la classe de CE2A, trois sorties sont également prévues au parc de la Moline ainsi qu'une correspondance avec une classe d'une école élémentaire de Plan de Cuques.

Classes de CE2/CM1 et CM1A : Une classe de mer aura lieu entre le 24 et le 28 avril au Frioul ; des sorties dans des musées sont également prévues ainsi qu'un projet théâtre pour la classe de CM1A.

Classe de CM1B : Le stage de voile proposé ayant été refusé par sept familles de la classe, ce dernier n'aura pas lieu. Il sera remplacé par des sorties (musées, ...) tout au long de l'année scolaire.

Un atelier de lecture a été mis en place avec un système de prêt (type bibliothèque), la finalité de cet atelier est de donner le goût de la lecture aux enfants et de leur apprendre à remplir des « fiches de lecture ».

Classes de CM2 : classe de neige transplantée à Villard de Lans du 29 janvier au 3 février 2017.

Classe de CM2B : Diverses sorties culturelles sont prévues (au musée d'architecture, au Museum d'histoire naturelle) ainsi qu'un stage de tennis au mois d'avril.

A noter que deux maîtresses à la retraite et bénévoles complètent l'équipe enseignante : Annie continue de proposer du yoga et elle est rejointe cette année par Béatrice qui animera par demi-classe des ateliers de lecture les mardis après-midis.

3- Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

4- Bilan des manifestations de juin 2016

Le Directeur remercie l'ensemble des enseignants et des parents d'élèves pour leur participation active aux différentes manifestations de 2015 - 2016 (kermesse, tombola, vide-grenier). Les bénéfices ont été plus modestes que lors des années précédentes, ceci est dû notamment aux frais engagés lors du 10^{ème} anniversaire (toboggan, banderole, ...) et au fait que la participation à la tombola a été plus faible que celles des années précédentes.

Les bénéfices dégagés lors de ces manifestations permettent à l'équipe enseignante de proposer tout au long de l'année des sorties scolaires à nos enfants. A noter que cette année, chaque classe a également pu être équipée d'un vidéoprojecteur permettant aux enseignants de disposer d'un outil pédagogique de grande qualité.

5- Manifestations à venir

La chorale de Noël est prévue pour le mardi 13 décembre. M. Le Directeur rappelle que les événements festifs organisés font l'objet d'une organisation en amont très lourde à gérer (nombre croissant de l'effectif de l'école) et que l'équipe enseignante s'engage bien au-delà de ses obligations scolaires pour mener à bien ces projets pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.

Les parents d'élèves proposent l'utilisation de gradins pour le public, mais il est rappelé que les gradins sont interdits dans les écoles depuis les accidents dramatiques de Furiani.

A noter que le blé sera en vente dans les jours prochains et qu'un vide grenier se tiendra le dimanche 27 novembre à l'école.

6- Questions diverses

A la demande des parents d'élèves, les enseignants apportent des précisions concernant les contributions financières demandées aux parents pour les différents projets/sorties pédagogiques (classes verte et blanche, pratique de l'escrime).

La Coop permet de prendre en charge uniquement les achats concernant le matériel scolaire (livres, matériel pour la fabrication des cadeaux fêtes des mères/pères, Noël, ...). M. Le Directeur rappelle également que la contribution demandée en début d'année de 20€ pour la Coop n'est pas réglée par la totalité des parents.

Néanmoins, la contribution de la Ville pour les transports (250 € par classe) ainsi que l'ensemble des manifestations organisées tout au long de l'année (tombolas, vide-greniers, kermesse, vente de blé) permettent de dégager l'équivalent de 35€ par enfant et servent directement à couvrir les frais lors des sorties scolaires.

L'école ne bénéficiant d'aucune subvention, il est fait appel aux parents pour la pratique d'une activité sportive supplémentaire (escrime). Il est rappelé que pour les parents en grande difficulté, l'école prend ces frais à sa charge.

Il en va de même pour les classes de neige pour laquelle cette année encore, l'école aidera des familles en difficulté pour faire en sorte qu'aucun enfant ne soit exclu de l'activité pour des raisons financières. Le coût élevé du séjour, toutes prestations comprises (430€ par enfant), se justifie par le fait que 3 moniteurs de ski sont mobilisés par classe (et non plus 2) et que les frais de transport restent importants et difficilement compressibles. En effet, les déplacements sont assurés par des chauffeurs habitués à conduire sur les routes de montagne dans des conditions climatiques difficiles et cette « sécurité » supplémentaire, à laquelle tout parent est en droit d'attendre, a naturellement un coût. Il est enfin précisé que le prix demandé pour les classes blanches permet d'assurer un séjour de qualité à tous et de garantir des conditions d'accompagnement optimales aux enfants présentant un handicap et nécessitant une attention particulière.

Les Parents d'Elèves Délégués